



**Fazianti
DJOUMOI TSIMPOU**
[suppléante]

**Mansour
KAMARDINE**

Gi la wa Maore

« LA VOIX DES MAHORAI »

Mes chers Concitoyens,

Ces 5 dernières années, grâce à votre mobilisation citoyenne, nous avons pu rejeter la «feuille de route» qui était un 1er pas vers la cogestion de Mayotte entre la France et les Comores. Nous avons

poussé le gouvernement à un début de renforcement du contrôle des frontières avec le renforcement des force de l'ordre. Nous avons obtenu l'Agence régionale de santé et le Rectorat de Mayotte, nous avons réenclenché la construction de la piste longue et l'État a acté le principe de raccourcir l'agenda de l'égalité sociale pleine et entière de 5 ans.

Ces avancées sont notables mais insuffisantes face aux enjeux sécuritaires, économiques, ociaux, environnementaux et culturels de notre territoire. Nous devons, main dans la main : parlementaires, conseillers départementaux, élus municipaux et société civile, poursuivre

notre action auprès des instances nationales pour que l'État cesse d'agir toujours trop tard et toujours trop peu, notamment en matière de lutte contre l'insécurité et de maîtrise des frontières.

Réélu, je me mobiliserai en premier lieu et sous le sceau de l'urgence afin que Mayotte ne subisse pas de rupture d'approvisionnement en produits de première nécessité et que des mesures immédiates soient prises pour juguler la cherté de la vie face à la forte inflation annoncée dans un contexte international tendu.

Avec Faziati, en matière sociale, je vous propose de défendre, en priorité, l'alignement du SMIC local sur le SMIC national et des bonifications de traitement salarial sur ceux de la Réunion, la mise en place de la complémentaire santé (CMU-C), l'application à Mayotte du minimum retraite national, l'alignement au niveau de l'allocation de solidarité pour personnes âgées, du revenu de solidarité active, de la prime d'activité, de l'allocation pour adulte handicapé et la mise en place de la retraite complémentaire.

Avec Faziati, je vous propose, également, que le projet avorté de loi Mayotte soit repris de fond en comble pour une véritable loi co-construite. Le but est d'établir une programmation claire et précise, avec les financements dédiés, pour les principales infrastructures nécessaires à notre développement durable : piste longue, développement du port de Longoni, modernisation des routes nationales, contournement de Mamoudzou, le très haut débit numérique, université de plein exercice et Centre hospitalier régional universitaire (CHRU).

Ce développement doit aller de pair avec la préservation de l'environnement. C'est pourquoi je propose d'instituer une double compensation environnementale à Mayotte consistant à la création ou la réhabilitation d'espaces naturels terrestres, marins et de mangroves d'une superficie double à celle des atteintes à l'environnement nécessaires aux aménagements collectifs et économiques d'intérêt collectifs. De plus, pour mettre un terme à la crise de l'eau, je demanderai l'intégration à la loi programme de la 3ème retenue d'eau collinaire et plusieurs stations de dessalement réparties sur le territoire départemental. Enfin, je demanderai une modification des modalités de déclassement du domaine maritime de l'État afin de sécuriser les titres fonciers des propriétaires historiques de parcelles familiales.

Tout cela, n'est possible qu'avec la sortie de la spirale de l'insécurité et de l'immigration incontrôlée, la suppression du titre de séjour spécifique à Mayotte, l'instruction des titres de séjour pour les primo-demandeurs uniquement dans les consulats français des pays d'origine, l'instruction des demandes d'asile dans les pays de transit, l'interdiction de régularisation des personnes entrées clandestinement, la suppression du droit du sol à Mayotte, la limitation du regroupement familial, le retour des mineurs étrangers abandonnés vers leurs familles aux Comores, le renforcement des sanctions pour l'entrée, le maintien, l'appui, le mariage blanc, la reconnaissance frauduleuse et l'emploi illégal de clandestins, l'assouplissement des procédures de la démolition de l'habitat informel et la construction d'une base de la Marine nationale permettant d'accueillir un patrouilleur outre-mer de nouvelle génération.

Enfin, Mayotte possède des atouts considérables pour devenir une place économique d'importance régionale dans le secteur des services, notamment en liaison avec le secteur énergétique, mais également dans le secteur agricole et de la pêche. L'État devra libérer l'énergie des entreprises mahoraises et de notre jeunesse promptes à partir à la conquête des marchés locaux et régionaux, car encourager notre développement durable dépend également de notre capacité à nous imposer sur la scène régionale.

Mes chers compatriotes mahorais, pour les 5 prochaines années, nous devons faire corps, demeurer rassemblés pour que, député, je puisse continuer à me battre, debout, avec force, sans jamais fléchir, à vous défendre et à porter les grands dossiers de Mayotte à Paris. Rassemblés, rien ne nous résistera !